

Auguste Viollier

Autor(en): **Muyden, H. van**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1908)**

Heft 78

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-626487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. HODLER (Berne), explique que la Commission de placement s'est heurtée à de grandes difficultés, peut-être serait-il encore possible d'apporter certaines modifications, il y a du reste certains cas où le groupement n'est pas nécessaire.

M. AUBERJONIS trouve qu'il vaut mieux être refusé que mal placé.

M. REYMOND (Paris), estime que ce serait le moment d'adresser aux autorités la demande dont nous parlait M. VUILLERMET, de construire un local d'exposition définitif.

M. DE MEURON (Neuchâtel), croit que la grande salle du Casino pourrait être améliorée par un velum, ce serait une faible dépense.

M. EMMENEGGER (Lucerne), reconnaît que l'arrangement de l'exposition n'est pas merveilleux, mais l'excuse de la Commission de placement est qu'il y a eu trop d'œuvres acceptées et trop peu de temps pour l'arrangement.

M. PERRIER (Genève), appuie M. Auberjonois; ces messieurs demandent qu'on fasse les démarches nécessaires pour qu'à l'avenir le principe du groupement fasse loi et qu'on supprime les lettres.

M. TIÈCHE (Berne), appuie cette motion qui est adoptée.

M. BURI (Berne), recommande surtout aux artistes de faire de bonnes choses.

La séance est levée à 12 1/2 h.

Le Président central,

Albert SILVESTRE.

Le Secrétaire central,

Gustave MAUNOIR.

Comité central.

Conformément au règlement qui charge la section dont fait partie le président central, du soin de former le comité, la section de Berne a procédé à sa nomination. Il sera composé comme suit :

Président : M. F. HODLER.
Vice-président : » Ed. BOSS.
Secrétaire : » D^r GEIGER.
Trésorier : » E. CARDINAUX.
Redacteur de l'Art Suisse : » C.-A. LOOSLI, homme de lettres.

N. B. — Les comités des sections et MM. les membres sont priés d'adresser désormais toutes les *correspondances concernant la rédaction et l'administration de « L'Art Suisse »* à M. Loosli, rédacteur à Bümpliz près Berne. — Dès le 1^{er} octobre, le journal paraîtra régulièrement chaque premier du mois. Le terme de rédaction sera le 25 de chaque mois.

Auguste Viollier.

Le 30 juin dernier, non loin du lieu où se déroula l'affreux accident, qui coûta la vie à notre collègue Auguste Viollier, une foule nombreuse lui rendait les honneurs funèbres. Notre ami, si plein de vie, en pleine activité, mourait à l'âge de 54 ans, écrasé sous un tramway, en présence de sa femme et de sa fille...

Sa disparition, laisse d'unanimes regrets parmi tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux. Chez ses collègues, la perte de cet homme si dévoué aux intérêts de l'art et des artistes, sera très particulièrement ressentie.

En effet, Viollier, bien connu, non seulement en Suisse, mais à l'étranger aussi, sous le pseudonyme de Godefroy, comme dessinateur et caricaturiste de talent, après avoir à Paris d'abord, à Genève ensuite, fourni une carrière bien remplie, avait fini, petit à petit, par donner le plus clair de son temps et de son activité à la direction des diverses sociétés artistiques, dont il avait été l'initiateur et était devenu l'âme et l'énergique soutien. Dans son idée, avec d'ailleurs le désintéressement le plus complet, il n'envisageait toujours que l'intérêt de ses collègues — et la nécessité, en créant ces sociétés, composées d'amateurs et d'artistes, non seulement de réveiller l'attention du public pour les choses d'art, de l'associer en quelque sorte à l'œuvre entreprise — mais encore d'arriver par là, à procurer coûte que coûte, aux artistes, des travaux rémunérateurs, et à multiplier les occasions favorables de faire valoir avantageusement leurs œuvres.

C'est ainsi qu'il fonda, pour ne citer que les deux plus importantes, la Société Suisse d'affiches artistiques « Sonor » qui occupe déjà en Suisse une place honorable. Il lui vouait ces derniers temps toute son activité. Sous son énergique et intelligente direction, elle prenait enfin un nouvel essor.

Il fut de même l'initiateur, le fondateur, et le plus actif des membres du Comité de la Société des Expositions d'art de la Salle Thélusson, dont il était encore président la veille de sa mort.

Dans ce domaine, où il faut à une époque, particulièrement défavorable chez nous, pour l'art et les artistes, faire constamment front devant mille difficultés, renverser bien des préjugés et subir bien des découragements, il sera difficilement remplacé. En effet, rien ne rebutait son optimisme, rien ne pouvait déconcerter cette bonne et souriante nature d'homme, persévérant, dévoué, calme et ferme dans la conviction qu'un jour, il devait atteindre le but désiré, le succès enfin — et que tout le temps qu'il prodiguait à la direction de ces sociétés, ne pouvait être perdu, puisque ses collègues devaient sûrement recueillir bientôt le bénéfice de tant d'efforts. Nous nous plaignons donc ici à venir rendre un hommage reconnaissant, à l'homme excellent, bienveillant, à l'artiste d'une modestie si rare, qui savait puiser dans un patriotisme éclairé, dans sa profonde et vive affection pour son pays et sa ville natale, le courage de se dévouer ainsi avec un pareil entrain, une si belle abnégation, à des entreprises dans la poursuite desquelles il ne rencontrait pas toujours, auprès du public, voir même des artistes, l'accueil bienveillant qu'elles méritaient.

Grâce à sa persévérance, à son commerce agréable et sûr, grâce certainement à cette belle confiance, à cet imperturbable optimisme, qui le portait à travers les réelles diffi-

cultés de sa tâche, il avait réussi à grouper autour de ces sociétés, bien des bonnes volontés jusqu'alors endormies.

Auguste Viollier était encore fondateur et l'un des membres les plus assidus du Cercle des Arts et des Lettres, auquel il eût l'occasion fréquente de se consacrer de diverses façons. Il fut toujours au premier rang, dans l'organisation de ces théâtres d'ombres, dérivés du Chat noir, tel le Sapajou à l'Exposition de Genève en 1896, et ailleurs, au Cercle des Arts et des Lettres, etc. ; où, en compagnie de quelques collègues, sa verve de bon aloi et son esprit inventif trouvaient à se donner pleine carrière.

D'un esprit amusant, finement pince sans rire, son talent de caricaturiste entre autre, fait de brio, de saine malice, jamais méchant, a fait longtemps la joie de nombreux périodiques chez nous et à l'étranger. Ses dessins sont d'une

manière très personnelle, dénotent un grand sens du comique et un à propos toujours en éveil.

Il fut aussi un membre fidèle de notre section genevoise des peintres et sculpteurs, bien qu'il n'exposa plus qu'occasionnellement. On le vit souvent à nos assemblées générales, où il était plus simple spectateur qu'acteur. Il aimait à venir s'y retremper au milieu des collègues et se joignait volontiers à ceux d'entre eux, qui, — après ces assemblées — avaient coutume de revenir à Genève, par le chemin des écoliers.

Puissent ces lignes, écrites surtout pour notre journal, faire mieux comprendre à ceux des nôtres, qui n'ont fait que l'entrevoir, quel vide il laisse parmi ses collègues et amis — quels regrets leur laisse sa subite et si cruelle fin.

Juillet 1908.

H. VAN MUyDEN.

INHALTSVERZEICHNIS :

Bericht der Delegiertenversammlung. — Bericht der Generalversammlung in Basel. — Zentralkomitee. — Auguste Viollier (H. VAN MUyDEN).

Protokoll

der Delegiertenversammlung der Gesellschaft schweiz. Maler, Bildhauer u. Architekten

am 5. August 1908 in der Kunsthalle Basel.

1. Der Zentralpräsident wird ersucht, die Verhandlungen zu leiten. Als Protokollführer werden bestimmt die Herren Otth und Albr. Mayer, Basel.

2. Als Rechnungsrevisoren werden gewählt die Herren de Meuron und Tièche.

3. Ausstellung unserer Gesellschaft. — Reymond schlägt vor, eine Ausstellung zu veranstalten, zu der nicht nur die Mitglieder unserer Gesellschaft, sondern alle schweizerischen Künstler eingeladen werden sollen. Die Ausstellung sollte juryfrei sein.

Vibert unterstützt diesen Vorschlag.

Righini meint, man sollte unbedingt die projektierte Ausstellung unserer Gesellschaft diesen Herbst abhalten, vielleicht in Aarau.

Trchsel macht darauf aufmerksam, dass eine Ausstellung ohne Jury (Vorschlag Reymond) allenfalls sehr viel geringe Arbeiten erzeugen würde, und dass die Sezession und andere Gegner den Anlass gerne benutzen würden, um zu sagen: « Seht, das ist jetzt die Ausstellung der Schweizerischen Maler und Bildhauer. »

Es wird im Prinzip beschlossen, im Oktober die projektierte Ausstellung in Aarau zu veranstalten, wenn dort geeignete Lokale zu bekommen sind.

4. Nationale Ausstellung in Bern 1913. — Silvestre schlägt vor, dass unsere Gesellschaft sich beteilige und eine eigene Abteilung formiere. Die Sezession oder andere Künstlervereinigungen könnten ebenfalls eigene Abteilungen bilden.

Vibert unterstützt diesen Vorschlag lebhaft.

Tièche sagt, die Begeisterung für diese Ausstellung sei ohnehin nicht so gross, man solle sie nicht dadurch komplizieren, dass man eine eigene Abteilung machen wolle.

L'Eplattenier macht darauf aufmerksam, dass in der ganzen Schweiz keine Lokalitäten bestehen, in denen eine grössere Ausstellung veranstaltet werden könne. Er verlangt, man möchte an den Bundesrat das Gesuch richten, in Bern ein geräumiges Ausstellungslokal erbauen zu lassen, das unserer Gesellschaft und andern Vereinen für Ausstellungs- und andere Zwecke zur Verfügung gestellt werde.

Vuillermet findet diese Idee sehr gut, führt sie weiter aus und verlangt, dass die Gesellschaft in kürzester Zeit ein motiviertes Gesuch an die Bundesbehörden richte. Er garantiert, dass die Kunstkommission dieses Gesuch nach Kräften unterstützen werde. (Diese Rede wird lebhaft applaudiert.)

Vautier glaubt, gestützt auf Erfahrungen, die wir in den letzten Jahren machten, diese Eingabe würde nichts nützen.

Righini findet die Bemerkung Vautiers unnütz und verlangt, das Zentralkomitee habe einfach die vorgeschlagene Eingabe zu machen.

Tièche macht darauf aufmerksam, dass Bern in absehbarer Zeit ein neues Kunstmuseum erbaue und dass die Gelegenheit jetzt günstig wäre, eine diesbezügliche Eingabe an den Bundesrat zu machen. Durch einen Bundesbeitrag könnten in Verbindung mit diesem Museum grössere Ausstellungsräumlichkeiten geschaffen werden.

Buri glaubt, dass der Bundesrat unser Gesuch abschlägig behandeln würde.

Die Versammlung beschliesst trotzdem einstimmig, das neue Zentralkomitee habe diese Eingabe sofort zu machen.

5. Vorschlag Genf betreffend unsere Kandidaten für die Kunstkommission. — Reymond sagt, es wäre kleinlich, einem von uns vorgeschlagenen Kandidaten die Vorschrift zu machen, er müsse aus dem Schweizerischen Kunstverein austreten.